

DESCRIPTION

DE LA

RHYNCHONELLA ? GOSSELETI, MOURLON

PAR

M. D.-P. OEHLERT.

(V. pl. 3, fig. 5 à 9).

Rhynchonella Gosseleti, Murlon.

Coquille plus longue que large, subglobuleuse, légèrement subtrigone, aplatie du côté ventral, très renflée du côté dorsal et atteignant sa plus grande épaisseur vers le milieu de la coquille. Angle apical aigu; contours latéraux largement arrondis; contour antérieur subrectiligne à sa partie médiane. Ligne cardinale anguleuse. Ligne palléale très sinueuse. Commissure frontale tranchante et fortement denticulée; commissure latérale devenant progressivement moins tranchante et moins nettement denticulée à mesure que l'on remonte de l'avant vers la partie postérieure, où elle finit par être complètement aplatie et où toute trace de denticulation a disparu. Sinus et bourrelet médians peu apparents en arrière, mais s'accroissant rapidement en se rapprochant du bord frontal. Plis forts, irréguliers, anguleux, avec un sommet arrondi, très dichotomes sur le milieu des valves où ils sont plus saillants que les autres; par suite de cette dichotomie, on en compte ordinairement de 12 à 16 au bord palléal et un peu moins sur la première partie de la coquille où ils sont le

plus souvent simples. Ces plis s'amoindrissent près du crochet et s'effacent même parfois complètement tout près de celui-ci, ainsi que sur les parties latérales des valves. Test imperforé.

Valve ventrale aplatie ou un peu convexe, avec des bords latéraux courts et recourbés à angle droit. Le sinus médian, très peu apparent à la partie postérieure de la valve, s'accuse sur la seconde moitié de la coquille où il constitue une large dépression peu profonde et à fond plat, qui se prolonge en avant, suivant une courbe plus ou moins accentuée, en une large languette à bord un peu arrondi ; on y compte de 3 à 7 plis, dont deux sont toujours plus fortement développés que les autres. Ce sinus est limité de chaque côté par le talus très incliné du premier pli des parties latérales. Crochet extrêmement petit, aigu, recourbé, dépassant à peine la ligne cardinale et terminé par un tout petit foramen rond, pourvu à sa partie inférieure de deux pièces deltidiales triangulaires, très exiguës. Côtés du crochet un peu carénés. Intérieur avec des cloisons dentales rudimentaires, disparaissant chez les adultes, par suite d'un épaissement du test dans la région cardinale. Empreintes musculaires comprises dans une cavité myophore allongée et profondément excavée, située vers le milieu de la valve et divisée par une crête médiane très accusée vers l'arrière.

Valve dorsale fortement bombée suivant l'axe longitudinal, avec un bourrelet médian qui, peu distinct à la partie postérieure, s'élève progressivement en s'avancant vers l'avant et devient très accusé et très saillant au bord frontal. Ce bourrelet, à sommet plane ou très légèrement convexe, porte de 4 à 6 plis, et se trouve limité par les pentes assez prolongées des deux plis situés le plus extérieurement. Parties latérales bien développées, peu convexes et retombant rapidement pour rejoindre les

bords de la valve ventrale. Les trois plis latéraux situés le plus immédiatement au voisinage du bourrelet sont encore nettement accusés et décrivent une courbe concave vers l'extérieur; les deux ou trois autres plis plus rapprochés du bord, sont très atténués et disparaissent même parfois complètement. Sommet court et acuminé.

A l'intérieur, les coupes ne nous ont pas montré la présence d'un processus saillant. Le plateau cardinal est épais et supporté dans sa partie supérieure par un septum s'étendant environ sur le premier tiers de la valve. Les cruras devenus libres se recourbent en s'avancant rapidement vers le fond de la valve ventrale.

Dans ces coupes transversales, la valve ventrale est toujours placée en haut.

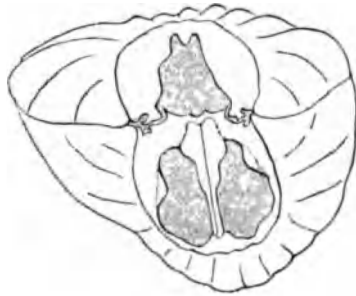


Fig. 1.

Fig. 1. Section passant par le sommet des deux valves et montrant la disposition et la forme des dents et des fossettes à la valve ventrale, les parois latérales du crochet sont très épaisses et laissent entre elles une étroite et profonde cavité myophore, divisée par une petite crête septale; à la valve dorsale, le plateau cardinal est épais et supporté par un septum grêle à la base et massif au sommet.

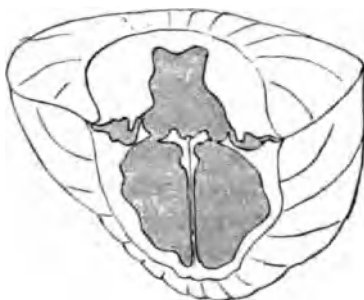


Fig. 2.

Fig. 2. Dans cette coupe la cavité myophore de la valve ventrale est encore très profonde, la crête qui la divise perd de son importance; les parois latérales sont très épaisses; les dents tendent à disparaître, tandis que les rebords des fossettes se sont détachés du plateau cardinal qui est toujours soudé au septum.

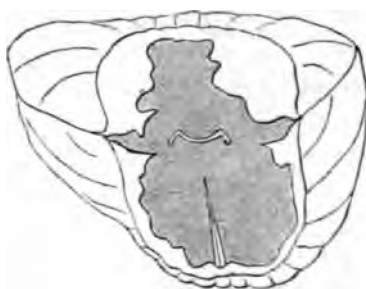


Fig. 3.

Fig. 3. Le septum dorsal, effilé au sommet, a abandonné le plateau cardinal qui est libre vers le milieu des valves; la cavité myophore, devenue plus large, mais toujours très profonde, a ses parois irrégulières.

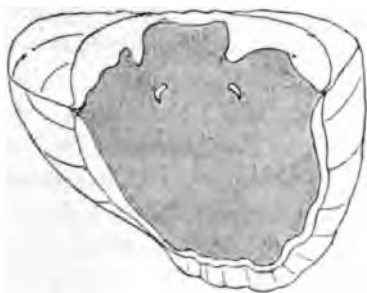


Fig. 4.

Fig. 4. Montrant en section les deux cruras très rapprochés du fond de la valve ventrale.

Les matériaux qui nous ont été communiqués, bien que nombreux, n'ont pu nous fournir, par suite de leur état de conservation, toutes les indications désirables pour l'étude complète de cette forme; tous, bien que recueillis dans des localités très diverses, sont incomplets ou plus ou moins déformés par la compression, et leurs caractères internes ne nous sont connus que d'après des coupes; quoi qu'il en soit, d'après ce que nous avons pu constater, nous ne pouvons placer cette espèce parmi les vraies Rhynchonelles, dont elle s'éloigne par sa forme générale, son contour allongé et l'aplatissement latéral de sa valve ventrale délimité par une carène. De même à l'intérieur, les plaques dentales sont absentes ou du moins très rudimentaires, en même temps que les parois de la cavité cardinale acquièrent une épaisseur assez considérable; les dents sont très petites et enfin les impressions musculaires très allongées sont profondément excavées et séparées sur la ligne médiane par une crête très accentuée à sa partie postérieure. A la valve dorsale, le plateau cardinal, au lieu d'être muni au centre d'une ouverture béante triangulaire,

est constitué par un épaississement du bord cardinal que supporte un septum atteignant presque le milieu de la valve.

Par ces caractères, *Rh. ? Gosseleti* se rapproche de certaines *Wilsonia* (= *Uncinulus*) et en particulier d'une forme de l'étage F2, publiée par Barrande sous le nom de *Rh. Eucharis* et que nous avons rattachée au genre *Wilsonia*, ainsi que de sa forme représentative, *W. OEhlerti*, Bayle, du Dévonien inférieur de l'ouest de la France. Toutefois, l'espèce de Bohême a un faciès général beaucoup plus particulier et est encore plus éloignée des véritables Rhynchonelles que ne l'est la *Rh. ? Gosseleti*, mais les caractères qu'elle possède en commun avec cette dernière espèce justifient cependant la séparation que nous indiquons entre *Rh. Gosseleti* et *Rhynchonella*, *sensu stricto*, dont le type est *R. loxia*.

M. Gosselet, dans un travail très complet sur les Rhynchonelles du Dévonien supérieur de Belgique et du Boulonnais, (1) a décrit toutes les espèces rencontrées à ce niveau dans les deux régions. Aucune d'elles ne se rapproche assez de *R. ? Gosseleti* pour qu'il soit nécessaire d'indiquer les caractères distinctifs qui les en séparent. Ajoutons que le mode de dichotomisation des côtes suffirait à lui seul pour en faire une espèce à part.

D'après les renseignements que M. Mourlon a bien voulu nous fournir, nous savons que *Rh. ? Gosseleti* est une forme spéciale au Famennien supérieur; on la rencontre dans l'assise du calcaire de Comblain-au-Pont (= Calcaire d'Etrœungt des géologues français).

Les principales localités dans lesquelles MM. Mourlon et Dewalque l'ont rencontrée sont les suivantes :

(1) GOSSELET. 1887. *Ann. Soc. géol. Nord*, t. XIV, p. 188-224, pl. I-III.

Pl. Hastière : Waulsort (4828) type; Hastière : Par delà (153, 154); Hastière-Lavaux (322); Onhaye (469); Maurenne (273).

Pl. Dinant : Les forges à Fanfooz (225); Le Rivages près Dinant (3027).

Pl. Clavier : S.-O. d'Amas (4654b).

Pl. Esneux : Douxflamme (4125e et 3725); Chanxhe (3735).

Pl. Natoye : Tranchée à l'Est d'assise (3963a).

Pl. Achène : N.-O. de Trissogne (3399).

Pl. Fléron : Chaudfontaine. (Coll. Murlon).

Calcaire noir du petit chemin entre la carrière de M. Clerfayt et Chanxhe, sur la rive droite de l'Ourthe. (Coll. Dewalque).

A la liste déjà nombreuse des Rhynchonelles fameniennes de l'Ardenne, au nombre de onze, d'après M. Gosselet (*L'Ardenne*, p. 540), nous devons ajouter une autre forme que nous signalons seulement, sans lui donner de nom spécifique, le petit nombre d'échantillons qui nous ont été communiqués par MM. Murlon et Dewalque et leur état insuffisant de conservation nous empêchant d'en donner une diagnose précise. Elle appartient évidemment au groupe de *Rh. pugnus*, avec laquelle elle a pu être parfois confondue; les plis, au nombre de 2 à 3 sur le bourrelet médian et de 2 de chaque côté de celui-ci, remontent jusqu'au crochet, caractères qui n'existent pas chez les *Rh. pugnus* typiques; la forme générale a une tendance à être transverse.

Les spécimens de cette dernière forme que nous avons eus entre les mains, proviennent des psammites de Hamoir exploités dans la vallée du Neblon (pl. Hamoir 4662c et 25254j), ainsi que des psammites durs de Moniat, de Ciney, (pl. Natoye 3992a), et de Rivage (Comblain-au-Pont) dans l'assise à *Cucullæa Hardingii*, par conséquent, à un niveau inférieur au calcaire d'Etrœungt.
